

Où en est la révolution tunisienne?

Écrit par Judy Fair, Bartholoméo Charpentier, Mohand Aziri, PCOT
Jeudi, 07 Avril 2011 15:36 - Mis à jour Vendredi, 08 Avril 2011 00:06



Les Tunisiens ne sont pas contents de faire fuir un dictateur. Ils traquent aujourd'hui toute forme d'autorité illégitime et aspirent à une démocratie sous contrôle populaire. En attendant l'élection de l'Assemblée constituante, au mois de juillet, la vigilance est de mise. Le peuple n'entend pas se laisser confisquer sa révolution par le gouvernement intermédiaire.

Jeudi 3 mars, on crie victoire à Tunis. Le président intérimaire, Foued Mebazaa, et le ministre de transition, Béji Caïd Essebsi, se sont rendus à la volonté du peuple de la Kasbah, du nom de cette place centrale de la capitale où se sont tenues nombre de manifestations depuis le mois de décembre. En plus de la démission du premier ministre de transition, Mohamed Ghannouchi, figure de l'ancien régime, et d'une partie de son gouvernement, les révolutionnaires ont arraché une Assemblée constituante, chargée de rédiger une nouvelle constitution. Ses membres seront élus le 24 juillet prochain par les Tunisiens au suffrage direct.

Vendredi 4 mars, après deux semaines de sit-in, les manifestants satisfaits plient donc bagage et balayent la place dans une joyeuse animation. Les militaires remballent discrètement leurs fagots de barbelés dans leurs camions. Il pleut sur Tunis. Les tentes de la place du gouvernement sont roulées sur les toits des minibus et des voitures. Des cars repartent pour la Tunisie de l'intérieur. Des centaines de Tunisois viennent saluer les participants du sit-in, ils leur offrent des roses et des dragées.

Les révolutionnaires restent vigilants

Ajer, habitante de Tunis, embrasse ceux qui repartent. « Ils vont veiller de là-bas, à ce que la

Où en est la révolution tunisienne?

Écrit par Judy Fair, Bartholoméo Charpentier, Mohand Aziri, PCOT
Jeudi, 07 Avril 2011 15:36 - Mis à jour Vendredi, 08 Avril 2011 00:06

révolution ne soit pas confisquée. » Dans les régions, des comités de protection de la révolution ont pris le contrôle de certaines administrations, à Gabès, par exemple. Toutefois, dans la plupart des villes, les rouages institutionnels restent entre les mains des anciens maîtres. La vigilance reste donc de mise. Les Tunisiens semblent très déterminés à ne pas revoir l'ombre d'une institution fantoche.

Le premier ministre, Béji Caïd Essebsi sait qu'il est sur un siège éjectable. Lors de son discours inaugural, le 4 mars, il s'est engagé dans une double mission : retour au calme et à la sécurité jusqu'à la Constituante. Reconnus et intégrés aux instances de réflexion, les comités de protection de la révolution ne gouvernent pas. La célèbre avocate, Radhia Nasraoui, reste sur ses gardes : « Les méthodes policières n'ont pour l'instant pas changé, des révolutionnaires de Kasserine continuent d'être violentés par la police. Le retour d'anciens membres du RCD dans de nouvelles listes électorales, sous de nouvelles couleurs, est à craindre. »

Préparation de la Constituante

Ce que la Kasbah a véritablement arraché au gouvernement, c'est la possibilité pour le peuple de participer à la refondation d'un nouveau régime. L'assemblée constituante en dehors de sa mission proprement constitutionnelle, qui définira une nouvelle République et nouveau régime, doit aussi réformer le cadre législatif, le code électoral, la loi sur les partis politiques, la loi sur les associations, la loi organique relative au Conseil supérieur de la magistrature et au Conseil d'État.... Bref, tout ce qui a trait à l'organisation des pouvoirs et de la vie politique.

C'est la Commission nationale supérieure de réforme qui a pour mission de préparer la nouvelle loi électorale en vue de la Constituante. Composée au départ d'une dizaine de juristes modérés et ayant pour certains appelés à la réélection de Ben Ali en 2014, elle a été vivement contestée. Elle a dû revoir sa copie et ouvrir son cercle d'experts à la société civile. Des membres des comités de protection de la révolution ont ainsi été intégrés à cette Commission rebaptisée « Instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la Révolution ».

Une autre commission, elle aussi instituée par le gouvernement provisoire, doit établir les responsabilités en matière de violence. Des milices ont été engagées pour mater les révolutionnaires, avant comme près la chute de Ben Ali. Près de 300 Tunisiens sont morts. Des milliers d'autres ont été violentés et tabassés. Le décompte commence à peine.

Où en est la révolution tunisienne?

Écrit par Judy Fair, Bartholoméo Charpentier, Mohand Aziri, PCOT
Jeudi, 07 Avril 2011 15:36 - Mis à jour Vendredi, 08 Avril 2011 00:06

Quels choix économiques ?

Dernière inquiétude pour le peuple de la Kasbah : la politique économique. Dans les premiers jours de mars, une contre-manifestation s'agitait devant la Coupole d'El Menzah, à Tunis. Elle demandait au gouvernement d'inviter à la reprise du travail, au motif que « les gens de la Kasbah » risquaient de mettre en déroute « le miracle tunisien ». La Tunisie va-t-elle reprendre le chemin du libéralisme ? Au temps de Ben Ali, les entreprises étrangères profitaient de nombreux avantages : 0% d'impôt, une installation rapide et aucun engagement vis-à-vis de la région et de ses employés. Résultat : un développement accéléré pour les biens lotis du littoral et la pauvreté, le chômage et la sous-traitance massive à l'intérieur des terres.

Pour le moment, Saïd Beji Caïd Essebsi resserre les rangs. Le 28 mars, le ministre de l'Intérieur Farhat Rajhi a été démis de ses fonctions. Ancien magistrat, il a participé à la dissolution du RCD, de la police politique et débarqué une trentaine de directeurs de la police. Victime d'une cabale de la police ou des troubles sécuritaires agitant encore le pays ? Nul ne sait encore. C'est Habib Essid, ancien chef de cabinet de ce ministère sous Ben Ali de 1997 à 2000, qui reprend les rênes du ministère de l'Intérieur. La Kasbah veille.

Judy Fair et Batholoméo Charpentier (4 avril 2011)

<http://www.bastamag.net/>

Où en est la révolution tunisienne?

Écrit par Judy Fair, Bartholoméo Charpentier, Mohand Aziri, PCOT
Jeudi, 07 Avril 2011 15:36 - Mis à jour Vendredi, 08 Avril 2011 00:06

Tunisie : Répression policière, une nuit de terreur à Tunis

Une nuit de terreur et de répression barbare digne du temps du régime de Ben Ali. Quarante-huit heures après la nomination du nouveau ministre de l'Intérieur Habib Essid – qui a occupé plusieurs fois les fonctions de chef de cabinet de ministres de l'Intérieur sous Ben Ali –, les Tunisois ont eu à revivre, dans la nuit de vendredi à samedi, des scènes de violence inouïe qu'ils pensaient à jamais révolues depuis le 14 janvier.

En début de soirée, alors que des centaines de manifestants observaient un sit-in devant le bâtiment du ministère de l'Intérieur exigeant le départ du président provisoire Foued Mebazaa et du Premier ministre Béji Caïd Essebsi, les agents de la police antiémeute, communément appelés les «BOB» et de la Garde nationale ont sonné la charge.

Gaz lacrymogènes, passage à tabac et interpellations des manifestants. Une grosse panique s'est emparée des habitués et hôtes de l'avenue Habib Bourguiba qui s'est vidée en deux temps trois mouvements. Les jeunes manifestants se sont réfugiés dans les rues et boulevards adjacents et ont dressé des barricades, rue de Marseille, avenue de Paris, avenue de Palestine. Ils ne tiendront pas longtemps sous la charge violente des agents, dont le gros des contingents de policiers en tenue civile, cagoulés, roulant à moto ou chevauchant les blindés de la Garde nationale.

Poursuivis à l'intérieur des quartiers populaires, nombre de manifestants ont violemment été pris à partie par les «milices» du ministère de l'Intérieur, armées de gourdins et autres barres de fer. Le communiqué du ministère de l'Intérieur parle d'une opération de «maintien de l'ordre» et justifie le recours à la force par le fait que les manifestants ont été les premiers à user de la violence contre les services de police. C'est la deuxième fois en moins d'une semaine que le gouvernement provisoire a recours à l'usage de la répression. Début de la semaine dernière, les policiers ont eu à disperser violemment un rassemblement à la Casbah.

Durant la même journée de vendredi, plusieurs manifestations et marches ont eu lieu. Pendant que les jeunes militants du PCOT (Parti communiste ouvrier), de Nahda et du mouvement des Patriotes démocrates, etc., étaient contenus au niveau de Bab Jedid par les forces de police les empêchant d'atteindre le palais du gouvernement situé à la Casbah, l'avenue Bourguiba était, elle, le théâtre d'une démonstration de force des salafistes de la nébuleuse Al Tahrir. A l'heure de la prière du vendredi, plusieurs centaines de militants et sympathisants d'Al Tahrir (interdit) ont fermé une aile de l'avenue et organisé une prière publique suivie d'une procession

Où en est la révolution tunisienne?

Écrit par Judy Fair, Bartholoméo Charpentier, Mohand Aziri, PCOT
Jeudi, 07 Avril 2011 15:36 - Mis à jour Vendredi, 08 Avril 2011 00:06

imposante. Aujourd'hui, à midi, la police est de nouveau intervenue pour chasser du Théâtre communal, les manifestants de la Casbah I, II, et III, abréviation désignant des types d'alliances politiques. Lors d'une interview accordée mardi à trois chaînes TV tunisiennes, le Premier ministre, Caïd Essebsi, annonçait déjà la couleur et un nouveau cycle de répression. Dans son speech télévisé, décrié par les partis de l'opposition, le Premier ministre a insisté sur l'impérieuse nécessité de «restaurer l'autorité de l'Etat».

Révolution Acte II

«C'est un mauvais signe», commente Moncef Marzouki, président du Congrès pour la République. «L'agressivité et l'extrême brutalité des forces du désordre, dit-il, portent la signature des hommes de Ben Ali.» Essebsi, un «adepte de la méthode et de la pensée «bourguibienne» serait, d'après Marzouki, en train de régler ses comptes avec le «benalisme» par révolution interposée. Si «le gouvernement s'entête à mener seul la barque de la transition démocratique, à user de provocation et de répression disproportionnées, la Tunisie n'est pas à l'abri d'un Acte II de la révolution». Même son de cloche chez Chokri Belaïd du Mouvement des patriotes démocrates pour qui le retour aux affaires de Habib Essid n'augure rien de bien réjouissant et hypothèque sérieusement la prochaine élection de l'Assemblée constituante. «La nomination d'Essid signe le retour en force de la police politique et des méthodes musclées», souligne-t-il.

Le Conseil de la sauvegarde de la révolution et le «Front du 14 janvier» qui regroupent une pléthore de formations politiques de l'opposition sont en conclave depuis vendredi pour étudier les voies et moyens de riposter à l'offensive du gouvernement Essebsi, a déclaré Nizar Ammami, syndicaliste PTT et porte-parole de la Ligue de la gauche ouvrière. Dans un communiqué rendu public, le conseil en question a dénoncé la répression aveugle et les velléités de «confiscation» de la révolution tunisienne. Le 27 février dernier, et suite à des manifestations monstres qui ont duré plusieurs jours à la Casbah et encadrées par le «Front du 14 janvier», Mohamed Ghannouchi a été contraint de démissionner. En sera-t-il de même pour l'actuel Premier ministre qui n'a que 22 jours à la tête du gouvernement ?

Mohand Aziri

http://www.elwatan.com/evenement/la-tunisie-renoue-avec-la-repression-policiere-03-04-2011-118850_115.php

Où en est la révolution tunisienne?

Écrit par Judy Fair, Bartholoméo Charpentier, Mohand Aziri, PCOT
Jeudi, 07 Avril 2011 15:36 - Mis à jour Vendredi, 08 Avril 2011 00:06

Communiqué du PCOT: De grands dangers guettent la révolution

Deux mois et demi sont passés depuis la glorieuse révolution du 14 janvier. Pendant cette période, le peuple a réalisé d'importants acquis grâce à sa lutte et ses sacrifices.

Après avoir fait chuter le dictateur et les deux gouvernements Ghanouchi, le peuple tunisien est parvenu à imposer sa revendication portant sur une assemblée constituante, la dissolution du « Rassemblement constitutionnel démocratique » et de la police politique. Il a aussi imposé de grands progrès sur le terrain des libertés d'expression, d'organisation, de réunion et de manifestation. Malgré tous ces acquis, la révolution demeure à mi-chemin, de grands périls la guettent et la menacent et grandissent jour après jour.

Le pouvoir n'est pas entre les mains du Peuple qui s'est soulevé contre la tyrannie, l'exploitation et la corruption, il est toujours détenu par les forces réactionnaires. Ces dernières tentent, par le biais de la présidence provisoire et le gouvernement de transition, de s'emparer de la révolution pour la réduire en un simple toilettage de l'ancien régime. Mbazaâ et Beji Kaïd Sebssi ne sont soumis à aucun contrôle, ils ont refusé de reconnaître « le conseil national pour la protection de la révolution » pour échapper à tout contrôle, en contre-partie ils ont érigé une instance consultative dont ils ont désigné les membres.

Si Mbazaâ et Beji Kaïd Sebssi ont accepté l'élection d'une assemblée constituante, ils ont en outre fixé la date des élections sans prendre en considération les intérêts du peuple. D'un autre côté, la dissolution du RCD n'a pas empêché son retour sous couvert de nouveaux partis, les organisations qui lui sont liées continuent à exister (union nationale de la femme tunisienne...). Il s'est avéré que la dissolution de la police politique est une disposition presque formelle, elle existe toujours, elle pratique la répression, la torture, la surveillance, les écoutes téléphoniques, les coupures d'internet. Certains de ses symboles, occupent de hautes fonctions au ministère de l'intérieur, les responsables d'assassinats et de torture n'ont pas été inquiétés.

Le langage de la menace est réapparu comme lors de l'ère ancienne, au nom de « la lutte contre la violence et le désordre ». La police a réprimé des sit-in à la Qasbah et à Mahdia. Les Discours manipulant l'aspiration des citoyennes et des citoyens à la sécurité se sont multipliés, au détriment des questions sociales et politiques, dans le but de détourner la révolution.

Où en est la révolution tunisienne?

Écrit par Judy Fair, Bartholoméo Charpentier, Mohand Aziri, PCOT
Jeudi, 07 Avril 2011 15:36 - Mis à jour Vendredi, 08 Avril 2011 00:06

Malgré la suspension de la constitution, les lois liberticides sont toujours en vigueur : le code de la presse et les lois régissant les associations, les partis, les réunions, les manifestations. Ces lois auraient dû être abrogées et remplacées par des décrets garantissant les libertés, afin d'éviter leur incidences fâcheuses sur notre peuple.

L'administration est toujours sous l'emprise des symboles « destouriens » de la tyrannie et de la corruption, qui sont entrain de revenir en force, à leurs postes dans les différents gouvernorats. Ils ont renoué avec leurs pratiques anciennes opprimant la population, marginalisant les comités de protection de la révolution locaux et régionaux, dans la perspective de les anéantir.

La situation dans les établissements économiques et financiers n'est guère différente, les responsables du pillage du peuple, complices de « la bande criminelle » préservent leur puissance comme si de rien n'était.

L'état de la justice, minée par la corruption, n'a pas changé non plus, situation confirmée par l'association des magistrats. Les médias sont encore sous le joug des commis du régime de Ben Ali et fonctionnent toujours selon les instructions. Il n'y a eu aucune avancée sur le plan des poursuites et de la condamnation des emblèmes de la tyrannie et de la corruption y compris les assassins des martyres de la révolution à Sidi Bouzid, Menzel Bouzayane, Regueb, Thala, Kasserine, Tunis et les autres régions. Des membres du cercle proche de Ben Ali ont refait surface pour poursuivre leurs activités de façon provocatrice.

Sur le plan socio-économique, le gouvernement transitoire ne manifeste aucune volonté de prendre des mesures urgentes, en cette période décisive, au profit des classes populaires. La grande majorité de la population, particulièrement dans les régions marginalisées, a le sentiment qu'aucun changement n'est intervenu dans leurs situations critiques. Le chômage et la cherté de la vie sévissent encore, les services publics continuent à se dégrader et le gouvernement ne donne aucun signe démontrant sa volonté de faire face à ces difficultés.

Le gouvernement n'a pas encore mis ses pendules à l'heure de la révolution, il n'a pas remis en cause la minorité qui a pratiqué les pillages en s'appuyant sur le despotisme.

Le gouvernement applique encore les termes du budget décidé par le dictateur Ben Ali en décembre dernier, où la priorité est donnée au remboursement de la dette extérieure contractée

Où en est la révolution tunisienne?

Écrit par Judy Fair, Bartholoméo Charpentier, Mohand Aziri, PCOT
Jeudi, 07 Avril 2011 15:36 - Mis à jour Vendredi, 08 Avril 2011 00:06

par l'ancien régime et pour financer son gigantesque appareil sécuritaire. Malgré son caractère provisoire, ce gouvernement ne s'est pas gêné pour souscrire de nouvelles dettes externes, alors qu'il n'a pris aucune mesure pour la baisse des prix y compris pour les produits et services qui étaient sous le monopole des membres de la bande régnante. Les familles des martyres n'ont pas été indemnisées et aucune aide urgente n'a été fournie aux régions paupérisées...

Le gouvernement justifie son comportement en prétextant son caractère provisoire et en affirmant ne pas détenir « la baguette magique » pour régler tous les problèmes...

Pourtant, c'est bien le gouvernement qui freine la poursuite et le jugement de la bande des pilliers de l'argent public, ainsi que la saisie de leurs biens. D'ailleurs, qu'est ce qui l'empêche de suspendre le remboursement de la dette pour un temps et en profiter pour régler les problèmes de notre peuple, comme cela a été le cas dans d'autres pays ? Pourquoi les prix des denrées de base, de l'eau et de l'électricité ne baissent-ils pas ? Pourquoi la redevance télé n'est pas supprimée ? Pourquoi, il ne fournit aucune aide aux habitants de Sidi Bouzid pour l'électrification de leurs puits ? Pourquoi il n'est pas à l'écoute des propositions des enseignants pour permettre l'embauche des hauts diplômés chômeurs ?

Si le parti communiste des ouvriers de Tunisie insiste sur les dangers qui menacent la révolution, c'est pour assumer les responsabilités qui sont les siennes. Le peuple a le droit d'utiliser tous les moyens légaux pour défendre sa révolution et ses acquis, pour faire face aux dangers qui la menacent, il est aussi habilité à lutter contre le gouvernement qui porte atteinte aux libertés et qui veut enfermer toutes actions à l'intérieur des seuls débats de « la haute instance »

Cette période exige l'approfondissement du processus révolutionnaire, pour parvenir à son aboutissement :

- 1- Le maintien du conseil national pour la protection de la révolution, comme un outil pour contrôler la présidence provisoire et le gouvernement transitoire et veiller sur la période transitoire.

- 2- le report de l'élection de l'assemblée constituante après l'été, pour permettre au peuple le choix conscient et aux forces politiques une bonne préparation.

Où en est la révolution tunisienne?

Écrit par Judy Fair, Bartholoméo Charpentier, Mohand Aziri, PCOT
Jeudi, 07 Avril 2011 15:36 - Mis à jour Vendredi, 08 Avril 2011 00:06

- 3- empêcher les pivots du RCD de s'organiser dans de nouveaux partis.

- 4- La dissolution effective et de façon transparente de la police politique, ainsi que la poursuite des donneurs d'ordre et des auteurs de la torture, des assassinats et du pillage.

- 5- Assainir l'administration publique et semi publique de la corruption et des symboles de la répression.

- 6- Assainir l'institution judiciaire et permettre aux magistrats d'élire leur conseil supérieur.

- 7- Assainir le secteur médiatique des figures de l'ère révolue.

- 8- Abroger des lois répressives et respecter les droits du peuple à la liberté d'expression, de réunion et de manifestation.

- 9- Livrer, urgemment, les assassins des martyres et les responsables des crimes commis contre le peuple, juger les figures de l'ancien régime, saisir leurs biens et récupérer leurs fortunes placées à l'étranger.

- 10- Suspendre le remboursement de la dette extérieure pendant trois ans et la consacrer à la création d'emplois et au développement des régions marginalisées. S'abstenir de contracter de nouveaux prêts qui seront aux dépens de l'indépendance de notre pays.

- 11- Baisser les prix des produits de consommation de base, de l'eau, de l'électricité, du gaz et la suppression de la redevance de télévision.

Où en est la révolution tunisienne?

Écrit par Judy Fair, Bartholoméo Charpentier, Mohand Aziri, PCOT
Jeudi, 07 Avril 2011 15:36 - Mis à jour Vendredi, 08 Avril 2011 00:06

- 12- Indemniser en urgence les familles des martyres et les victimes de la répression et du pillage pendant la révolution et pendant les évènements du bassin minier, de Benguerdane, etc.

Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT)

Tunis, le 31 mars 2011